

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE DE TRANSPORT ?

L'élève doit s'adresser à la Direction des Transports et Mobilité.

Direction des Transports et Mobilité

Service Transports scolaires

2 avenue Grüner

42000 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.32.92.60

e-mail : transports-scolaires@saint-etienne-metropole.fr

Une participation financière de 8 €uros ainsi qu'une photo d'identité lui seront demandées pour l'obtention d'un duplicata.

L'élève aura la possibilité de bénéficier de 2 duplicatas au tarif de 8 €uros.

Attention : En cas de 3^{ème} demande, Saint-Etienne Métropole se réserve le droit de facturer une nouvelle carte au prorata des trimestres restants.